



**INAD 2018**

**International Noise Awareness Day**

**Journée Nationale de Sensibilisation au Bruit**

**25 Avril 2018**

# **LES SONS CHEZ MOI**

## **CONCOURS NATIONAL**

à destination des établissements primaires et secondaires



## **REGLEMENT**

**(traduction française)**

## INAD 2018

### International Noise Awareness Day

Journée Internationale de Sensibilisation au Bruit

25 Avril 2018

# REGLEMENT DU CONCOURS NATIONAL

à destination des établissements primaires et secondaires

## Introduction

Dans le cadre de la Journée Internationale de Sensibilisation au Bruit planifiée le 25 avril 2018 (INAD2018), l'association française d'acoustique (SFA) a programmé une série d'initiatives. En particulier, la SFA annonce la tenue de deux concours européens à destination des élèves des établissements scolaires du primaire et du secondaire.

Le sujet du concours est « **les sons chez moi** ».

Le comité d'organisation, en coopération avec des représentants nationaux de l'INAD 2018, lance ce concours ouvert aux élèves de tous les établissements scolaires des pays européens dans le but d'améliorer la sensibilisation aux sons et au bruit caractéristiques des paysages sonores. Ces sons peuvent aussi bien appartenir aux sons du quotidien qui nous entourent et forment l'environnement sonore de nos vies, ou à des sons caractéristiques de lieux - qui doivent être connus et préservés.

Le concours concerne les élèves cherchant à améliorer leur capacité de découverte et d'écoute de sons qui leur plaisent, mais aussi leur sensibilisation aux nuisances et autres effets qui découlent de l'exposition au bruit.

L'évènement sera coordonné par le comité d'organisation INAD 2018 de la SFA.

### a) **Participants**

Les participants peuvent être des élèves ou des étudiants, individuels, en groupe ou par classe entière, considérés comme les représentants de leur Etablissement.

### b) **Concours pour les écoles primaires**

Il est demandé aux participants des établissements primaires de soumettre des dessins, images, collages ou autres, liés aux sons ou bruits caractéristiques du lieu où ils vivent.

Chaque participant doit envoyer par mèl au représentant national de l'INAD 2018 de son pays, un fichier scanné reproduisant l'œuvre soumise - au format PDF et dimensions A4, en ayant préalablement rempli le formulaire de participation accompagné d'une courte description (maximum 50 mots) des lieux et sons choisis.

### c) **Concours pour les écoles secondaires**

Il est demandé aux participants des établissements secondaires de soumettre au représentant national de l'INAD 2018 de son pays, un fichier audio (format MP3, 30 secondes maximum) ou un fichier audio/vidéo (format MP4 ou AVI, maximum 60 secondes) contenant des sons enregistrés (ou sons et images) caractéristiques du lieu où ils vivent, en ayant préalablement rempli le formulaire de participation accompagné d'une courte description (maximum 50 mots) des lieux et son choisis.

#### d) **Contenus**

Les dessins, sons enregistrés et tous autres contenus soumis peuvent être plaisants ou pas, mais doivent appartenir au paysage sonore typique de maisons, écoles, villages, villes, forêts, campagnes, etc. Une condition de participation est que chaque œuvre soit reconnaissable comme faisant partie de l'identité du lieu. Il s'agit aussi du principal critère de sélection pour le concours.

#### e) **Formulaire de participation**

Le formulaire de participation doit être complété (en français et en anglais de préférence), signé et envoyé par chaque participant (établissement) au représentant national de l'INAD 2018, accompagné de l'œuvre soumise.

#### f) **Sélection**

Pour chaque pays, les représentants nationaux de l'INAD 2018 sélectionneront trois œuvres, au titre des lauréats nationaux et finalistes européens. Les formulaires et œuvres des trois gagnants nationaux seront en principe transmis par le représentant national au comité d'organisation EAA INAD 2018, coordinateur de l'évènement ; sous réserve que la compétition européenne soit reconduite en 2018.

#### g) **Dates limites**

Chaque représentant national INAD 2018 collectera les œuvres issues de son pays, sélectionnera les trois finalistes européens et enverra les œuvres et formulaires correspondants au comité d'organisation EAA INAD 2018 **au plus tard le 14 avril 2018**.

Toutes les œuvres sélectionnées (celles des lauréats nationaux et finalistes européens) seront diffusées sur le site web INAD 2018 et présentées le **25 avril 2018** lors des nombreux événements planifiés à l'occasion de la journée de célébration de l'INAD. La dernière étape du concours, incluant les évaluations par des experts, se déroulera **entre le 25 avril 2018 et le 25 mai 2018**.

L'annonce des établissements gagnants et des œuvres sélectionnées sera faite par l'EAA le **4 juin 2017**, avant la fin de l'année scolaire.

#### h) **Jury**

Pour chaque catégorie d'établissements (primaire et secondaire) le choix des trois œuvres récompensées sera effectué :

- A 50 % par un jury expert, formé par des membres du Conseil d'Administration de l'EAA et du comité d'organisation EAA INAD 2018.
- A 50 % par un jury populaire, via les votes « like » sur la page Facebook dédiée au concours - liée à tous les sites WEB et réseaux sociaux associés à INAD 2018.

#### i) **Prix**

Trois prix récompenseront les établissements primaires, et trois autres les établissements secondaires. Ils seront de 500 € (1<sup>er</sup> prix), 200 € (2<sup>ème</sup> prix) et 100 € (3<sup>ème</sup> prix), pour chaque catégorie.

Les représentants nationaux INAD 2018 décideront librement de la manière de délivrer leurs prix aux lauréats, sous forme d'argent, de bons d'achat, de livres, de matériaux ou d'équipement éducatif, etc.

#### j) **Annexe**

Annexe 1 – Formulaire de participation (traduit en français).



INAD 2018 - Journée Internationale de Sensibilisation au bruit

## SOUNDS OF MY PLACE - LES SONS CHEZ MOI

NATIONAL COMPETITION - CONCOURS NATIONAL  
for primary and secondary schools (à destination des établissements primaires et secondaires)

### PARTICIPATION FORM - Bulletin de participation (traduction française)

A envoyer à [camille.perrot@u-pem.fr](mailto:camille.perrot@u-pem.fr) (EAA INAD 2018 National Representative)  
au plus tard le 14 April 2018

#### School (Institute) Etablissement

Name Nom \_\_\_\_\_  
Address Adresse \_\_\_\_\_  
Country Pays \_\_\_\_\_  
Type  Primary (Elementary) Ecole primaire  
 Secondary (High) Ecole secondaire  
Referent Teacher's name Enseignant référent \_\_\_\_\_  
Telephone N° tel \_\_\_\_\_  
Email address - adresse électronique \_\_\_\_\_

#### Material for Competition (œuvre présentée au concours)

Type  Drawing (only for Primary Schools) dessin (seulement pour les écoles primaires)  
 Audio  
 Audio/Video

Title (max 10 words) Titre (maximum 10 mots) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Description (max 50 words) (maximum 50 mots) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

1. School guarantee that minors are authorized to participate by their parents or tutors. - L'établissement certifie que les mineurs sont autorisés à participer par leurs parents ou tuteurs.

2. Participants declare and warrant that are the sole creator of the described material. - Les participants garantissent qu'ils sont les uniques créateurs des œuvres soumises.

3. Participants assign and transfer to the French Acoustical Society (SFA) all copyright and industrial property rights and any registrations or applications relating to the described material and to all works based upon, derived from, or incorporating the material, including but not limited to the right to publish, republish, reproduce, communicate to the public, distribute and otherwise use the material in whole or in part in electronic and print means and in derivative works throughout the world, in all languages and in all media of expression always in relation to the EAA International Noise Awareness Day. - Les participants cèdent tous copyrights et droits de propriété industrielle à la SFA ainsi que tout enregistrement ou dépôt légal des œuvres soumises, de tous travaux basés sur, obtenus à partir, ou incorporant ces œuvres, incluant mais sans limitation, le droit de publier, reproduire, communiquer au public, distribuer et utiliser les œuvres dans leur totalité ou en partie par des moyens électronique ou papier et sous forme de produits dérivés à travers le monde, dans toutes les langues et par tous les médias et ce pour des activités en lien avec la journée internationale de sensibilisation aux bruits INAD.

Date \_\_\_\_\_ Signature of Referent Teacher - de l'enseignant référent \_\_\_\_\_